



Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique **ENJEU***

de la société **LIFE SCIENTIFIC LTD**
enregistrée sous le **n° 2025-1929**

La modification des informations déclarées (notification d'une source additionnelle de fabrication de la substance active) **est autorisée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	ENJEU NIANTIC LEVTO WG COMPLISS WG				
Type de produit	Générique				
Titulaire	LIFE SCIENTIFIC LTD Block 4 Belfield Office Park Beech Hill Road D04V972 DUBLIN 4 Irlande				
Formulation	Granulé dispersable (WG)				
Contenant	30 g/kg - mésosulfuron-méthyl 6 g/kg - lodosulfuron 90 g/kg - méfenpyr-diéthyl				
Et	dont l'origine est décrite en annexe, non rendue publique compte tenu de la confidentialité des données.				
Produit de référence	<table border="1"> <tr> <td>Nom commercial</td><td>ATLANTIS WG</td></tr> <tr> <td>N° AMM</td><td>2010419</td></tr> </table>	Nom commercial	ATLANTIS WG	N° AMM	2010419
Nom commercial	ATLANTIS WG				
N° AMM	2010419				
Numéro d'intrant	688-2016.02				
Numéro d'AMM	2170208				
Fonction	Herbicide				
Gamme d'usage	Professionnel				

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 01/08/2025

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

 33BC435FF8C6444...